



*Communiqué de presse*

## **GRIPPE A**

### **CAMPAGNE DE VACCINATION DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES**

La PEEP tient à rappeler que la vaccination n'est pas obligatoire et que la décision de faire vacciner sa famille appartient à chacun de nous.

Si la volonté du ministère de la Santé et du ministère de l'Éducation nationale est bien d'enrayer la propagation de la grippe A par les campagnes de vaccination qui débutent dans les établissements scolaires, ne pas proposer **DANS LE MEME TEMPS** cette vaccination aux personnes en contact avec les élèves qui se font vacciner relève d'une incohérence certaine.

La PEEP demande donc aux différents ministères concernés que cette vaccination soit également proposée à tous les personnels adultes qui travaillent dans les établissements où elle a lieu.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2009